

Créer & développer une activité de formation professionnelle

Version 2026

Prérequis

Le candidat devra justifier :

- ✓ d'un domaine d'expertise pouvant faire l'objet d'une transmission dans le cadre de formation ;
- ✓ d'un projet de développement d'une offre de formation professionnelle en complément de son activité principale.

Lieu

FOAD et classe virtuelle

Durée & dates

37 heures dont 12 h synchrone
Entrées et sessions : nous consulter

Tarif

1 690 € net de taxe par participant (prises en charge possibles)

Accessibilité

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité (Vanessa SEDAN : 07 69 94 23 27)

Public

La formation et la certification s'adressent à un public d'experts et de consultants spécialisés souhaitant transmettre leurs compétences dans le cadre d'actions de formation. La certification a pour objectif de valider leurs compétences sur le sujet afin de les rendre opérationnels en tant que formateurs indépendants en complément de leurs autres activités de conseil.

Objectifs pédagogiques

- Créer et mettre en place son activité de formation
- Concevoir son offre de formation
- Promouvoir et développer son activité de formation

Modalités et délais d'accès

Formation en distanciel. Inscription via le formulaire dédié ou via Mon Compte Formation, suivie d'un entretien téléphonique ou en visio d'analyse des besoins et de vérification des prérequis.

Délai d'accès : démarrage au plus tôt **11 jours ouvrés** après la proposition d'inscription (CPF). Pour les autres financements, le délai dépend de l'accord du financeur et du délai de rétractation : détail page suivante.

Certification visée

Cette formation vous prépare à la certification « Créer et développer une activité de formation professionnelle », enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS6977 le 18/12/2024 et détenue par Webmarketing & co'm.

Modalités et délais d'accès

Version 2026

Les étapes de l'inscription

- Demande d'inscription (formulaire dédié ou Mon Compte Formation).
- Entretien d'analyse des besoins et de vérification des prérequis, à distance.
- Envoi du document contractuel adapté au financement (contrat, convention ou proposition de commande CPF), accompagné du programme, du règlement intérieur et des CGV.
- Démarrage après accord du financeur et expiration des délais légaux ci-dessous.

Délais selon votre mode de financement

Compte personnel de formation (CPF)

- Réponse de Personalis à votre demande sous **2 jours ouvrés** (jusqu'à 30 jours ouvrés si l'examen des prérequis le nécessite).
- Vous disposez de **4 jours ouvrés** pour valider la proposition.
- **11 jours ouvrés minimum** entre l'envoi de la proposition et le début de la formation.
- Rétractation possible pendant **14 jours ouvrés** après votre validation, jusqu'au premier jour de formation.
- Annulation sans pénalité plus de 7 jours ouvrés avant l'entrée en formation.
- Participation forfaitaire obligatoire de **150 €** à votre charge, sauf exonération (demandeurs d'emploi, abondement employeur...). Elle ne peut pas être prise en charge par l'organisme de formation.
- Pour une certification du Répertoire spécifique, le CPF finance **1 500 € maximum** ; le complément peut être pris en charge par votre employeur, un OPCO, France Travail ou par vous-même.

CGU Mon Compte Formation (Caisse des Dépôts) · décrets n° 2026-127 du 24 février 2026 et n° 2026-234 du 30 mars 2026

Financement personnel

- Contrat de formation signé avant l'inscription définitive et tout règlement.
- Délai de rétractation de **10 jours** à compter de la signature, porté à **14 jours** lorsque le contrat est conclu à distance.
- Aucune somme exigée avant la fin du délai de rétractation ; ensuite, acompte de **30 % maximum**, le solde étant échelonné au fil de la formation.
- En cas de force majeure dûment reconnue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues.

Code du travail, art. L6353-3 à L6353-7 · Code de la consommation, art. L221-18

Employeur ou OPCO

- Convention de formation signée entre Personalis et l'employeur avant le démarrage.
- En cas de prise en charge OPCO, la demande doit être déposée par l'employeur et acceptée avant l'entrée en formation (délais propres à chaque OPCO).

Code du travail, art. L6353-1 et L6353-2

France Travail (AIF)

- Devis établi par Personalis et déposé sur Kairos.
- Entrée en formation uniquement après validation de la demande par votre conseiller France Travail.

Médiation de la consommation : les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève Personalis figurent dans nos conditions générales de vente.

Créer & développer une activité de formation professionnelle

Version 2026

Modalités d'évaluation

Évaluation finale au travers d'une soutenance orale.

Projet professionnel écrit présenté à l'oral sur la création, la mise en place et le suivi d'une activité de formation.

Projet professionnel écrit sur la conception de modules pédagogiques et présentation orale sur leurs modalités d'animation.

Projet professionnel remis à l'écrit et présenté à l'oral sur la promotion et le développement de l'activité de formation.

Moyens d'encadrement

Formation active et projet réel : vous travaillez sur votre propre projet de formation tout au long du parcours.

Personalis s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du ou des stagiaires. Les formations sont assurées par la dirigeante de Personalis, Vanessa SEDAN, formatrice certifiée. Chaque formation est sous la responsabilité de la gérante de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par les formateurs désignés par l'organisme de formation.

Vanessa SEDAN, dirigeante de Personalis, formatrice et consultante, est spécialisée dans la démarche qualité des organismes de formation. Ingénieure pédagogique, elle a accompagné de nombreux organismes de formation en tant que référente qualité et en conception pédagogique.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution

- Validation de chaque module e-learning : quiz de fin de module horodaté et travail d'application remis, corrigé par la formatrice
- État de progression issu de la plateforme Keyro (statut « terminé » de chaque module et pourcentage d'avancement), archivé dans le dossier du stagiaire
- Tableau de suivi individuel (module, durée moyenne indiquée, date de validation, résultat, livrable)
- Émargement de chaque classe virtuelle par le stagiaire et la formatrice
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Appréciation des résultats

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation des acquis durant la session (questionnaire d'évaluation ou productions des stagiaires réalisées à la demande de la formatrice)
- Remise d'un certificat de réalisation en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Certificat de compétences en cas de réussite à la certification

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaires et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences

Déroulé de la formation

Module	Contenu
Analyser le marché de la formation professionnelle dans son domaine d'expertise (2 h)	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents acteurs et la réglementation • Identifier les obligations légales des organismes de formation • Identifier son positionnement et sa valeur ajoutée • Analyser les besoins en formation • Définir son offre <p>Atelier : définir son offre de formation. Cas pratique : définir son positionnement. Quiz : tester ses connaissances sur le marché de la formation. Classe virtuelle 1 h : démarrage de la formation et individualisation du parcours</p>
Structurer et faire reconnaître son activité de formation (9 h)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre les obligations légales des organismes de formation ✓ Déclarer son activité de formation auprès de la DREETS ✓ Les documents contractuels d'une action de formation ✓ Élaborer les documents de référence des formations délivrées ainsi que les documents contractuels ✓ Positionnement du stagiaire et documents à transmettre à l'entrée en formation ✓ Les financements de la formation professionnelle en fonction du statut de l'apprenant ✓ Utiliser un outil de gestion administrative ✓ Identifier ses besoins logistiques en formation ✓ Mettre en place les processus d'adaptation et d'information auprès du public <p>Atelier : rédaction et préparation d'un dossier pour obtenir son NDA Atelier : création du système de suivi administratif Cas pratique : lister les démarches à réaliser pour structurer son activité de formation Quiz : tester ses connaissances sur les obligations légales et les financements de la formation Classe virtuelle 2 h : analyse d'un dossier NDA, les motifs de refus, les pièges à éviter, EFP Connect</p>
Mettre en œuvre une démarche qualité de l'activité formation (5 h)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Référentiel national qualité (Qualiopi) ✓ Identifier les indicateurs du Référentiel national qualité en fonction de l'activité de l'organisme ✓ Mettre en œuvre une procédure de gestion des absences et des abandons, de suivi des apprenants, d'évaluation des acquis ✓ Établir un système de veille, gérer les moyens humains et techniques et mettre en place un processus d'amélioration continue <p>Cas pratique : lister les démarches à réaliser pour mettre en œuvre sa démarche qualité Classe virtuelle 1 h : les certificateurs et le cycle de certification Qualiopi</p>

Déroulé de la formation

Module	Contenu
Concevoir le programme de formation (7 h)	<ul style="list-style-type: none">✓ L'apprentissage chez l'adulte✓ Concevoir une action de formation✓ Appréhender les besoins des apprenants✓ Organiser le déroulé de sa formation✓ Les supports de formation✓ Le lieu de formation✓ Évaluer les acquis : QCM, cas pratiques et exercices divers Cas pratique : concevoir un programme de formation Classe virtuelle 4 h : présentation, par l'apprenant, d'un programme de formation et d'une séquence pédagogique associée
Animer les actions de formation (7 h)	<ul style="list-style-type: none">✓ Les qualités à développer pour être formateur✓ La pédagogie✓ Maîtriser sa communication verbale et non verbale✓ Se préparer à animer✓ La communication aux futurs apprenants et leur implication✓ Le démarrage de la formation✓ Le cours de la formation✓ La clôture d'une session de formation✓ Les outils et techniques pédagogiques✓ L'instauration d'un climat favorable à l'apprentissage✓ La gestion des situations délicates✓ Le suivi post-formation✓ L'évaluation de la satisfaction et de l'atteinte des objectifs de la formation✓ Adapter l'animation à un public en situation de handicap Cas pratique : identifier les facteurs clés de succès d'une animation de formation et être en mesure d'adapter l'animation à un public en situation de handicap Classe virtuelle 2 h : mise en situation et simulation d'une session de formation, et prise en compte du handicap dans la formation professionnelle
Définir un plan de développement de l'offre de formation (7 h)	<ul style="list-style-type: none">✓ Introduction au webmarketing✓ Communiquer autour de son offre de formation✓ L'email marketing✓ Optimiser ses contenus pour Google✓ Les réseaux sociaux : animer une communauté✓ Les sites dédiés à la formation✓ Suivre les retombées : Google Analytics✓ Construire son argumentaire commercial✓ Gérer le suivi Cas pratique : lister les actions webmarketing à planifier pour promouvoir son offre de formation, réaliser un mini plan de communication Classe virtuelle 2 h : présentation, par l'apprenant, d'un plan d'action et d'une stratégie de communication de son offre de formation

Modalités de la certification

Évaluation & validation

À l'issue de la formation, le stagiaire s'engage à passer l'examen préparant à la certification.

Afin de valider ses acquis et obtenir la certification « Créer et développer une activité de formation professionnelle », le participant devra réaliser un rapport écrit accompagné d'un oral.

- Modalités d'évaluation : mise en situation professionnelle portant sur la mise en place et le suivi d'une activité de formation, avec soutenance orale et remise d'un rapport. Le candidat dispose de 15 jours de préparation avant la remise de ses écrits. L'écrit est ensuite suivi d'une présentation orale de 20 minutes devant un jury.
- Adaptation des conditions d'examen pour les personnes en situation de handicap : le référent handicap prend en compte, dès l'inscription du candidat, sa situation de handicap si celle-ci est mentionnée. Un entretien est alors proposé au candidat afin d'envisager avec lui les aménagements qui pourront être apportés.